

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
David Auclair	Maire	10 571	4 916	2 262	1 273
Harry Bird	Conseiller	3 524	1 639		
Anne-Marie Demers	Conseiller	3 524	1 639		
Nicolas Berger	Conseiller	3 524	1 639		
James Penny	Conseiller	3 524	1 639		
Joel Brulotte	Conseiller	3 524	1 639		
Alexandre Berger	Conseiller	3 524	1 639		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).